

MUNICIPALITÉ DE SAINT-LAZARE-DE-BELLECHASSE

Le 6 décembre 2023

Séance régulière du Conseil de la Municipalité de Saint-Lazare-de-Bellechasse, tenue ce 6^e jour du mois de décembre 2023 à 20h à la salle du Conseil. À laquelle séance sont présents les conseillers suivants :

Monsieur Michel Labbé
Monsieur Frédéric Bonin
Monsieur Alex Chabot
Madame Brigitte Claveau
Monsieur Roger Bélanger

Tous formant quorum sous la présidence de Monsieur Martin J. Côté, maire. Le Directeur général est aussi présent.

Absence motivée : Monsieur Stéphane Leblond.

RÉS. : 2312-125

ORDRE DU JOUR

- Il est PROPOSÉ par : Madame Brigitte Claveau
APPUYÉ par : Monsieur Frédéric Bonin
Et UNANIMEMENT RÉSOLU, que l'ordre du jour soit adopté avec varia ouvert :
- 1.- Moment de réflexion;
 - 2.- Lecture et adoption de l'ordre du jour;
 - 3.- Procès-verbaux :
 - 3.1 Discussion et adoption du procès-verbal du 2 novembre 2023;
 - 4.- Administration et gestion financière :
 - 4.1 Comptes à payer;
 - 4.1.1 Comptes à payer (Loisirs et culture);
 - 4.2 Date de l'assemblée spéciale pour l'adoption du budget 2024;
 - 4.3 Date de l'assemblée spéciale pour l'adoption du programme triennal d'immobilisation (PTI) 2024-2026;
 - 4.4 Entretien ménager – Édifice municipal;
 - 4.5 Signature des Contrats de travail 2024;
 - 4.6 Échelle salariale;
 - 4.7 Affectation à même les excédents accumulés non affectés de la municipalité;
 - 4.8 Évaluation des bâtiments;
 - 5.- Voirie et enlèvement de la neige :
 - 5.1 Rapport du coordonnateur des travaux municipaux;
 - 5.2 Redistribution des redevances sur les carrières et sablières – 1^{er} semestre 2023;
 - 6.- Sécurité publique et protection incendie :
 - 7.- Hygiène du milieu :
 - 8.- Aménagement, urbanisme et inspection :
 - 9.- Loisirs et culture :
 - 9.1 Budget « Loisirs et culture » et subvention aux Loisirs de St-Lazare inc.
 - 9.2 Demande d'appui – Loisirs de Saint-Lazare de Bellechasse inc.;
 - 10.- Correspondance et demandes adressées au Conseil municipal :
 - 11.- Varia
 - 12.- Période de questions;
 - 13.- Levée de la séance.

RÉS. : 2312-126

PROCÈS-VERBAL DU 2 NOVEMBRE 2023

- Il est PROPOSÉ par : Monsieur Alex Chabot
APPUYÉ par : Monsieur Michel Labbé
Et UNANIMEMENT RÉSOLU, que le procès-verbal de la séance régulière du 2 novembre 2023 soit adopté tel que rédigé.

RÉS. : 2312-127

COMPTES À PAYER

- Il est PROPOSÉ par : Monsieur Roger Bélanger
APPUYÉ par : Monsieur Frédéric Bonin
Et UNANIMEMENT RÉSOLU, que soit adoptée la liste des comptes à payer fournie aux membres du Conseil, par le Directeur général, en date du 6 décembre 2023, à l'exception de la partie de ladite liste concernant les « Loisirs et culture » qui fera l'objet d'une résolution distincte :
- | | |
|---------------------|--------------|
| ▪ Administration | 23 060,22 \$ |
| ▪ Sécurité publique | 4 068,81 \$ |
| ▪ Transports | 37 642,05 \$ |
| ▪ Hygiène du milieu | 6 456,12 \$ |
| ▪ Urbanisme | 257,95 \$ |
| ▪ Immobilisation | 12 728,22 \$ |

RÉS. : 2312-128

COMPTES À PAYER – LOISIRS ET CULTURE

À l'égard de la présente question devant être prise en considération par le Conseil, monsieur le conseiller Alex Chabot déclare avoir directement ou indirectement un intérêt dans la question, sa conjointe étant la seule employée de « Les Loisirs de St-Lazare de Bellechasse inc. ». Conséquemment, il s'est abstenu et s'abstiendra de participer aux délibérations, n'as pas tenté et ne tentera d'aucune manière d'influencer le vote et s'abstiendra de voter sur cette question.

Il est PROPOSÉ par : Madame Brigitte Claveau

APPUYÉ par : Monsieur Frédéric Bonin

Et UNANIMEMENT RÉSOLU, des membres du Conseil ayant exercé leur droit de vote, monsieur Alex Chabot s'étant abstenu de voter, que soit adopté la partie de la liste des comptes à payer concernant les « Loisirs et culture » fournie aux membres du Conseil par le directeur général en date du 6 décembre 2023 :

▪ Loisirs et culture 3 946,96 \$

RÉS. : 2312-129

ASSEMBLÉE SPÉCIALE – BUDGET 2024

Il est PROPOSÉ par : Monsieur Michel Labbé

APPUYÉ par : Monsieur Alex Chabot

Et UNANIMEMENT RÉSOLU, que la séance spéciale prévue pour l'adoption des prévisions budgétaires 2024 soit fixée au 18 décembre 2023 à 19h30.

RÉS. : 2312-130

ASSEMBLÉE SPÉCIALE – PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION 2024-2026

Il est PROPOSÉ par : Monsieur Frédéric Bonin

APPUYÉ par : Monsieur Roger Bélanger

Et UNANIMEMENT RÉSOLU, que la séance spéciale prévue pour l'adoption du programme triennal d'immobilisation 2024-2026 soit fixée au 18 décembre 2023 à 19h45.

RÉS. : 2312-131

CONTRAT D'ENTRETIEN MÉNAGER (ÉDIFICE MUNICIPAL)

Il est PROPOSÉ par : Monsieur Roger Bélanger

APPUYÉ par : Monsieur Alex Chabot

Et UNANIMEMENT RÉSOLU, de renouveler pour 2024, le contrat pour le service d'entretien ménager de l'édifice municipal avec monsieur Tommy Bourrassa.

Que ce renouvellement soit au prix de 1,79\$ du pied carré, pour un montant total de 5 957,12\$ par année plus taxes.

RÉS. : 2312-132

SIGNATURE DES CONTRATS DE TRAVAIL 2024

Il est PROPOSÉ par : Madame Brigitte Claveau

APPUYÉ par : Monsieur Michel Labbé

Et UNANIMEMENT RÉSOLU, d'autoriser le maire monsieur Martin J. Côté et le directeur général, monsieur Patrick Côté, à signer les contrats de travail 2024 avec les employés de la municipalité de même que l'entente salariale des pompiers 2024.

RÉS. : 2312-133

ÉCHELLE SALARIALE

Il est PROPOSÉ par : Monsieur Alex Chabot

APPUYÉ par : Monsieur Roger Bélanger

Et UNANIMEMENT RÉSOLU, d'augmenter le pourcentage (%) d'indexation annuel de l'échelle salariale des employés municipaux d'un montant additionnel de 2,5% pour l'année 2024 et de modifier le document de régie interne à cet effet par cette résolution.

RÉS. : 2312-134

AFFECTATION À MÊME LES EXCÉDENTS ACCUMULÉS NON AFFECTÉS DE LA MUNICIPALITÉ

Il est PROPOSÉ par : Monsieur Frédéric Bonin

APPUYÉ par : Monsieur Roger Bélanger

Et UNANIMEMENT RÉSOLU d'affecter à même les excédents accumulés non affectés de la municipalité les éléments suivants pour l'année 2023 :

- 50 000\$ de dépenses du compte GL 02-320-00-624 (Réparation de pavage);
- 11 000\$ de dépenses du compte GL 02-320-00-521 (Réparation de chemins).

RÉS. : 2312-135

ÉVALUATION DES BÂTIMENTS

Il est PROPOSÉ par : Madame Brigitte Claveau

APPUYÉ par : Monsieur Frédéric Bonin

Et UNANIMEMENT RÉSOLU d'accepter la proposition de SPE Valeur Assurable au montant de 2 225,00\$ plus taxes pour l'évaluation de trois (3) bâtiments (hôtel de ville, garage municipal et caserne incendie ainsi que le centre communautaire).

RÉS. : 2312-136

**BUDGET « LOISIRS ET CULTURE »
ET SUBVENTION AUX LOISIRS DE ST-LAZARE DE BELLECHASSE INC.**

À l'égard de la présente question devant être prise en considération par le Conseil, monsieur le conseiller Alex Chabot déclare avoir directement ou indirectement un intérêt dans la question, sa conjointe étant la seule employée de « Les Loisirs de St-Lazare de Bellechasse inc. ».

Conséquemment, il s'est abstenu et s'abstiendra de participer aux délibérations, n'as pas tenté et ne tentera d'aucune manière d'influencer le vote et s'abstiendra de voter sur cette question.

ATTENDU QUE ce conseil prévoit annuellement, à même les prévisions budgétaires des dépenses au poste budgétaire « Loisirs et culture », lesquelles dépenses comprennent l'ensemble des sommes appelées à être versées par la municipalité à « Les Loisirs de St-Lazare de Bellechasse inc. »;

En CONSÉQUENCE, il est

PROPOSÉ par : Monsieur Roger Bélanger

APPUYÉ par : Monsieur Frédéric Bonin

Et UNANIMEMENT RÉSOLU, des membres du Conseil ayant exercé leur droit de vote, monsieur Alex Chabot s'étant abstenu de voter, de prévoir, à même les prévisions budgétaires équilibrées de l'année financière 2024, des dépenses de 95 100,00\$ au poste budgétaires « Loisirs et culture ».

RÉS. : 2312-137

**LETRE D'APPUI – PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE AUX INFRASTRUCTURES RÉCRÉATIVES,
SPORTIVES ET DE PLEIN AIR LOISIRS DE SAINT-LAZARE DE BELLECHASSE INC.**

Il est PROPOSÉ par : Monsieur Michel Labbé

APPUYÉ par : Madame Brigitte Claveau

Et UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la Municipalité de Saint-Lazare-de-Bellechasse appuie Les loisirs de St-Lazare de Bellechasse Inc. pour le projet « nouvelle patinoire phases 2 » afin que ce dernier puisse bénéficier de l'aide financière du ministère de l'Éducation dans le cadre du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air.

QUE la Municipalité de Saint-Lazare-de-Bellechasse s'engage à conclure une entente de service avec Les Loisirs de St-Lazare de Bellechasse Inc. pour le projet « nouvelle patinoire phase 2 » afin que ce dernier soit accessible à l'ensemble de la population.

CERTIFICAT DU GREFFIER-TRÉSORIER

Je, soussigné, Patrick Côté, directeur général et greffier-trésorier de ladite municipalité, certifie par les présentes que des crédits sont disponibles pour les dépenses ci-haut décrites et projetées par ce Conseil de la susdite municipalité.

J'ai signé à Saint-Lazare, ce mercredi 6 décembre 2023.

Patrick Côté

Directeur général et greffier-trésorier

Il est PROPOSÉ par : Madame Brigitte Claveau
APPUYÉ par : Monsieur Alex Chabot
Et UNANIMEMENT RÉSOLU, que la séance soit levée à 20h55.

Martin J. Côté
Maire

Patrick Côté
Directeur général